



Mardi le 21 avril 2020

Aux membres de Patinage Québec
English message below

Bonjour,

Vous trouverez ci-dessous un message de Patinage Canada ainsi que la position de Patinage Québec concernant la reprise des activités de patinage.

Comme vous le savez, toutes les activités sanctionnées par Patinage Canada ont été suspendues en mars dernier et ce, jusqu'à nouvel ordre. Cette suspension demeure en vigueur et inclut l'utilisation de patinoires privées qui peuvent reprendre leurs activités dans certaines juridictions. Cette décision n'a pas été prise à la légère et a été prise suite aux conseils reçus des autorités de la santé publique. Le 8 avril dernier, le comité consultatif sur la médecine sportive a noté :

"Nous devons poursuivre les mesures d'isolement social, d'hygiène et d'éloignement pour garantir que les efforts faits jusqu'à maintenant demeurent efficaces et durables. Il n'est pas sécuritaire de débiter des entraînements de groupe. Il est essentiel pour nous tous d'éviter l'entraînement en équipe/piscines, etc. en utilisant l'équipement partagé des installations publiques conformément aux déclarations précédentes."

Cette position doit être respectée et la communauté du Patinage doit respecter les distances sociales/physiques et autres lignes directrices soulignées par les gouvernements fédéral, provincial et municipal ainsi que les autorités de la santé publique. Nous vous rappelons que les couvertures d'assurances de Patinage Canada ne s'appliqueront pas aux activités non-autorisées.

Patinage Québec suit également la situation de près et nous n'avons aucune information quant à la reprise des activités sportives. La pratique de notre sport dépend de plusieurs facteurs, dont l'autorisation de la santé publique pour la reprise des activités sportives fédérées, la réouverture des arénas, la levée de la suspension des activités sur glace par Patinage Canada ainsi que l'autorisation de Patinage Québec.

Notre intention est de permettre la reprise de l'entraînement sur glace lorsqu'il en sera possible. Nous suivons les recommandations de la santé publique afin d'assurer la sécurité de nos membres.

En cette période difficile, nous remercions nos membres pour leur collaboration.

Merci!

Hello,

Please find below a message from Skate Canada and the position of Patinage Québec regarding the resumption of skating activities.

As you already know, all Skate Canada sanctioned activities were suspended in March until further notice. This suspension remains in effect and includes the use of private rinks that may be operating in some jurisdictions. This decision was not taken lightly and was made on the basis of the advice received from public health authorities. As recently as April 8, the Sports Medicine Advisory Committee noted:

“We need to keep on with the social isolation, hygiene and distancing measures to ensure the gains made so far are effective and sustained. It is still not safe to look for loopholes to restart group training. It remains essential for everyone for all of us to avoid training in teams/crews/ pools etc, using shared equipment of public facilities as per the previous statements.”

We continue to highly recommend that this position be followed and that our skating community follow social/physical distancing and other guidelines emphasized by the federal, provincial, and municipal governments and health authorities. We remind you that Skate Canada insurance coverage's will not apply to non-sanctioned activities.

Patinage Québec is monitoring the situation closely and at this time we have no information as to when sporting activities will resume. Our sport depend on several factors including the authorization of public health authorities, to resume federated sports activities, reopening of rinks, authorization of Skate Canada and Patinage Québec to resume skating activities.

Our intention is to allow the resumption of on ice training when possible. We follow the public health recommendation for the safety of our members.

During this difficult time, we want to thank our members for their cooperation.

Thank you



Any-Claude Dion
Directrice générale
514 252-3073 poste 3550 | Télécopieur 514 252-3170
acdion@patinage.qc.ca

Notre nouveau site [Internet](#) est maintenant en ligne!
Suivez-nous sur [Facebook](#) | [Twitter](#) | [Instagram](#)

Le présent courriel et les documents s'y rattachant, s'il y a lieu, sont destinés uniquement à la personne ou à l'entité à qui les documents sont adressés. Ces documents peuvent contenir des informations confidentielles. Nulle autre personne que le destinataire ne peut en prendre connaissance. Si vous recevez ce document par erreur, la confidentialité demeure et nous vous prions d'en aviser l'expéditeur immédiatement et de détruire le tout. Nous vous remercions pour votre collaboration.

